

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 59 (1971)

**Heft:** 8

**Artikel:** L'aide fédérale aux écoles d'infirmières

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-272924>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Fondation pour la formation civique

Il est indispensable que des milieux féminins toujours plus étendus soient informés des questions d'intérêt public. La Fondation s'efforce donc d'appuyer et de soutenir les initiatives qui cherchent à familiariser les femmes, qui ne sont rattachées qu'en très petit nombre aux partis politiques, avec les problèmes qui leur sont soumis et qui font l'objet d'une votation fédérale.

En Suisse romande, la Fondation a publié avant la votation du 6 février sur l'introduction du suffrage féminin en matière fédérale une « Bibliographie de livres et articles en langue française sur la femme » de Mme Simone Chapuis (Lausanne) à l'intention des associations féminines et de la presse. En outre un service leur avait été fait en cours d'année de la brochure « Les époux s'obligent mutuellement... » (tirage à part d'articles concernant la révision du droit de famille). Ces publications garderont leur actualité pendant longtemps encore.

Au cours de l'année 1970, 80 demandes de subsides ont été reçues, dont 70 ont pu être prises en considération. Huit refus étaient motivés par des demandes qui ne répondaient pas aux conditions fixées dans le règlement de la Fondation. Quelques organisations ont pu renoncer à toucher le paiement du subside qui leur avait été accordé soit parce qu'un droit d'entrée ou des subsides des autorités avaient couvert les frais. Les subsides accordés ont atteint la somme de Fr. 18 000.—.

La Fondation déplore le départ de trois membres du Conseil de fondation qui y ont collaboré depuis le début de son activité : Mmes Yvonne Darbre (Lausanne), de la Ligue suisse des femmes catholiques ; Frieda Rüdlin (Plym / TG), de l'Union des paysannes suisses, et Annemarie Zoppi (Schwanden), de l'Union féminine Coop Suisse. La trésorière de la Fondation est Mlle Henriette Cartier.

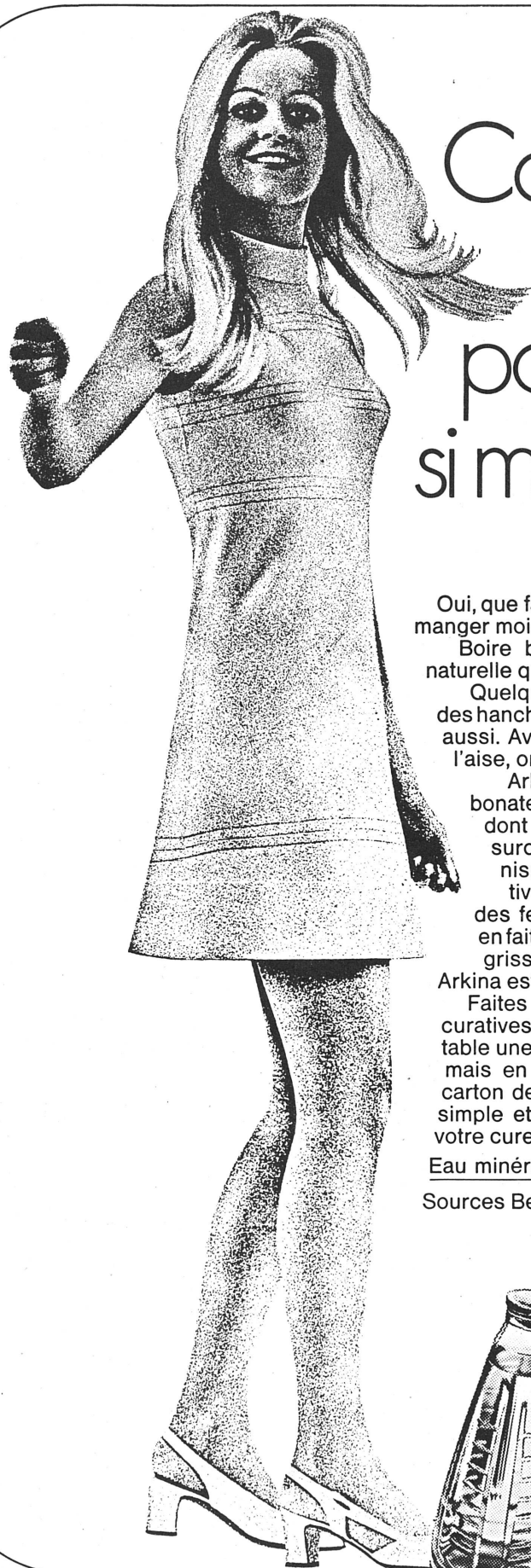
Rédaction. — A la lecture du rapport 1970 de la Fondation pour la formation civique, dont nos lecteurs ont pu lire quelques extraits ci-dessus, on remarque que c'est surtout la Suisse alémanique qui bénéficie de subsides : deux publications en langue française (mentionnées plus haut) contre une douzaine en langue allemande et point en italien ; huit centres de liaison ou organisations affiliées de Suisse alémanique et 11 « Frauenpodien », mais aucune organisation correspondante du reste de la Suisse ont bénéficié de subsides (10 000 fr.) ; sur sept cantons ayant reçu une aide pour des manifestations diverses, seul Vaud n'est pas alémanique.

Ces remarques ne sont pas des reproches formulés à l'égard de la Fondation qui, après tout, examine les demandes qui lui parviennent, mais n'a pas à les provoquer... Il est simplement regrettable que la Suisse romande et la Suisse italienne utilisent si peu les intéressantes possibilités de faire du bon travail offertes par la Fondation. Y penseront-elles à l'avenir ?

### L'AIDE FÉDÉRALE aux écoles d'infirmières

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre aux Chambres fédérales le projet d'un nouvel arrêté fédéral visant à allouer des subventions aux écoles de personnel soignant reconnues par la Croix-Rouge suisse.

En raison du manque de personnel soignant, l'Assemblée fédérale a accordé une aide à ces écoles à partir de 1963. Mais le régime en vigueur doit prendre fin en 1971 et, d'autre part, il ne prend en considération que les infirmières en soins généraux. Le nouveau projet d'arrêté du Conseil fédéral vise à prolonger l'aide fédérale de dix ans, et, en outre, à l'étendre à d'autres catégories de personnel soignant (infirmières et infirmiers en psychiatrie, infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie). Il est prévu d'encourager également la formation d'infirmières-assistantes, catégorie créée il y a quelque dix ans.



## Comment fait-elle pour rester si mince ?

Oui, que faire ? D'abord de l'exercice, ensuite manger moins et boire beaucoup.

Boire beaucoup d'Arkina, l'eau minérale naturelle qui stoppe l'escalade des kilos.

Quelques centimètres autour de la taille et des hanches, cela se voit, mais cela se ressent aussi. Avec des kilos en plus, on est mal à l'aise, on est fatigué.

Arkina contient des sulfates et bicarbonates de calcium, de magnésium, tout ce dont vous avez besoin pour éliminer les surcharges grasses de votre organisme. Elle est aussi légèrement laxative, ce qui convient bien à la plupart des femmes. Sa faible teneur en sodium en fait la boisson idéale des régimes amaigrissants sans sel. Digestive, diurétique, Arkina est l'eau de votre bien-être.

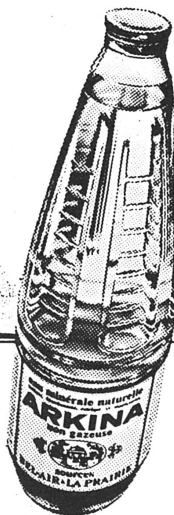
Faites profiter votre famille des propriétés curatives d'Arkina. Mettez chaque jour sur la table une maxi-Arkina de 1 1/2 l. Et pour ne jamais en manquer, achetez maxi-Arkina en carton de 12 bouteilles. C'est tellement plus simple et tellement plus sûr pour continuer votre cure de bien-être.

Eau minérale curative naturelle non gazeuse.

Sources Bel-Air et la Prairie.

# maxi ARKINA

## 1 1/2 LITRE



L'eau de votre bien-être

■ Staub s.a. publicité 529

